

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRES

"LA BIBLIOGRAPHIE DE LA FRANCE" :

diaporama

2 : Livret d'accompagnement

MEMOIRE

présenté par :

CLAUDINE DEGRUTERE

avec la collaboration de :

DOMINIQUE FRASSON-COCHET et de

L'ATELIER PHOTOGRAPHIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE

MUNICIPALE DE LA PART-DIEU, pour les diapositives.

sous la direction de Monsieur TAFFARELLI



1979

15 ème promotion

Nous remercions particulièrement toutes les personnes qui nous ont aidés, par les précieuses informations qu'elles nous ont fournies, à mener à bien ce travail :

A la Bibliothèque nationale : Madame BOISARD, Madame BOSSUAT,
Madame GIARARD, Monsieur PONCET

Au Cercle de la librairie : Madame DE BUZAREINGUES, Monsieur
ZIBI

N°diapo	TEXTE	Date
1.	"La Bibliographie de la France" ou présentation d'une bibliographie nationale courante.	
2	Par le décret d'Amsterdam du 14 octobre 1811, Napoléon, "voulant prévenir plus efficacement que par le passé, la publicité des ouvrages prohibés ou non permis, donner aux libraires les moyens de distinguer les livres défendus de ceux dont le débit est autorisé et empêcher qu'ils ne soient inquiétés pour vente des derniers ouvrages" (1)	
3	crée une bibliographie nationale courante hebdomadaire : "La Bibliographie de l'Empire français ou Journal de l'imprimerie et de la librairie" dans laquelle " seront annoncées toutes les éditions imprimées ou gravées [...] avec le nom des éditeurs et des auteurs [...], le nombre d'exemplaires de chaque édition et le prix de l'ouvrage". (2)	
4	En 1814, avec la chute de l'Empire, la publication devient : "Bibliographie de la France". Les livres gardent le même classement : livres français, livres étrangers, gravures et musique. Diverses rubriques préfigurent déjà la chronique et les annonces : nécrologie, nouvelles littéraires, variétés, ouvrages sous presse.	
	(1) et (2) Extrait du décret du 14 octobre 1811, créant "La Bibliographie de la France". Cf. "La Bibliographie de la France : chronique", N°1, 3 janvier 1857	

N° diapo	TEXTE	Durée
5	En 1815, la page de titre porte en plus...cartes géographiques, gravures, lithographies et oeuvres de musique, amorce des principaux suppléments de la partie officielle.	
6	C'est également à cette date, que paraît le premier feuilleton commercial : on y trouve des demandes, des offres, des mutations de fonds, des mouvements de la librairie, des nouvelles des sciences et des arts etc...	
7	Le feuilleton va ainsi, au fil des années, se faire le témoin, par les publications diverses, qu'il signale, des événements politiques, sociaux et culturels de la France.	
8	Citons, à titre d'exemple, la parution de "La comédie humaine" en 1846	
9	et celle des ouvrages de Proudhon, deux années plus tard.	

N°diapo	TEXTE	Durée
10	<p>En 1857, Le Cercle de la librairie rachète "La Bibliographie de la France" à la famille Pillet qui en était jusqu'alors propriétaire. Créé en 1847, il se déclare cercle de jeux, les syndicats étant alors interdits en France. C'est lui qui va donner à la "Bibliographie de la France", sa forme en trois parties.</p>	
11	<p>La Première partie : <u>bibliographie</u>, donne les documents directement fournis par le Ministère de l'intérieur. Elle est munie de tables : des auteurs, des nouvelles publications périodiques et des ouvrages publiés en pays étrangers.</p>	
12	<p>La deuxième partie : <u>chronique</u>, recense les actes officiels concernant les métiers du livre et inclut la jurisprudence des tribunaux français et étrangers. Elle possède une table analytique des matières.</p>	
13	<p>La troisième partie : <u>feuilleton commercial</u>, qui deviendra annonces en 1918, est constituée à partir des annonces publicitaires que les éditeurs font. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre les éditeurs, les commissionnaires, les imprimeurs. Chaque fascicule comporte une table alphabétique par nom d'éditeur des annonces insérées dans le feuilleton commercial.</p>	

N°diapo	TEXTE	Durée
14	<p>Interrompue trois mois pendant le premier siège de Paris en 1870, elle reparait à la fin de la même année.</p> <p>En 1871, le feuilleton commercial se fait le témoin de cette période et annonce : "Le Journal du siège de Paris",</p>	
15	<p>tandis que la chronique, sous la rubrique nécrologie, recense, entre autres, les pertes subies par les bibliothèques et les archives.</p>	
16	<p>En 1921, "Le Bulletin mensuel des récentes acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale" fusionne avec "la Bibliographie de la France", renforçant ainsi le rôle de centre national de bibliographie de la Bibliothèque nationale.</p> <p>C'est à cette date également que les premiers livres du mois, cumulatifs des livres annoncés chaque semaine, paraissent.</p>	
17	<p>Ils sont suivis en 1922, par les Livres de l'année, qui, sous la forme de cinq fascicules, constituent une table méthodique classée en différentes sections : Belles lettres/droit, sciences sociales et politiques / technologie / histoire, géographie, beaux-arts / médecine, sciences. Chaque fascicule est suivi d'une table auteurs et d'une table titres.</p>	
18	<p>En 1933, "<u>Biblio</u> : bulletin bibliographique mensuel des ouvrages de langue française parus dans le monde entier" est publié par le Service bibliographique des Messageries Hachette.</p>	

N°diapo	TEXTE	Durée
19	<p>De consultation rapide et aisée par son classement dictionnaire - les livres y sont en effet entrés à l'auteur, au titre et au sujet - il va concurrencer efficacement "La Bibliographie de la France". En effet, il ajoute aux livres que cette dernière signale, les livres non déposés ou non annoncés, ou parus hors commerce ou à l'étranger.</p>	
20	<p>De 1948 à 1968, en plus des notices bibliographiques, il présente d'intéressantes études sur la littérature, chaque fascicule mensuel étant en plus consacré à un auteur.</p>	
21	<p>En 1936, la Bibliothèque nationale, devient responsable de l'établissement des notices de la partie "livres" de la bibliographie officielle.</p>	
22	<p>A partir de 1943, "La Bibliographie de la France" en devenant Journal général et officiel de la librairie française et de la Bibliothèque nationale joue le rôle de catalogue général de cette dernière. Elle contient, en plus des volumes entrés par le dépôt légal, les acquisitions de tous les départements de la Bibliothèque nationale. Présentée dans un format in-8°, elle se compose de feuilles quotidiennes et hebdomadaires et de tables mensuelles alphabétiques des auteurs et des titres et de tables systématiques qui paraissent tous les deux mois.</p>	
23	<p>En 1946, elle redevient bibliographie nationale courante et va s'adjoindre sept suppléments à périodicité variable et qui ont chacun leur classement propre.</p> <p>En 1946, trois suppléments paraissent :</p>	

N° diapo	TEXTE	Durée
24	Le supplément A : périodiques, aujourd'hui supplément I, sous le titre "publications en série".	
25	Le supplément B : gravures, estampes, photographies. Il disparaîtra en 1968.	
26	Le supplément C : Musique, aujourd'hui supplément III	
27	En 1947, les thèses qui étaient recensées dans "la Bibliographie de la France" depuis 1930, constituent un supplément D. Il disparaîtra en 1972. Toutefois les thèses sont toujours recensées dans "Le Catalogue des thèses de doctorat", recueil annuel, à jour jusqu'en 1974.	
28	En 1948, paraît le supplément E : atlas, cartes et plans, aujourd'hui supplément IV.	
29	En 1950, le supplément F : publications officielles, aujourd'hui supplément II.	
30	Et enfin en 1958, le supplément G, catalogue des ventes publiques qui disparaîtra en 1974.	
31	En 1963, "les livres" de la partie officielle adoptent la classification décimale universelle.	
32	<p>Tout au long de son histoire, la consultation de "La Bibliographie de la France" a été facilitée par la présence de nombreux index cumulatifs et tables dont les classements ont varié et dont la publication s'est interrompue à certains moments.</p> <p>Regrettons que les dernières tables annuelles alphabétiques de la partie officielle, qui, sous chaque vedette, donnaient les titres des livres et les éditeurs ne soient à jour que jusqu'en 1968.</p>	

N°diapo	TEXTE	Durée
33	<p>En 1970, "La Bibliographie de la France", se présente donc ^{en} trois parties : une première partie, la partie officielle, une deuxième et une troisième parties : la chronique et les annonces, à valeur informative, commerciale et publicitaire. <u>La partie officielle</u>, rédigée par la Bibliothèque nationale sur la base des ouvrages entrés par le dépôt légal, est éditée par le Cercle de la librairie. Elle se compose d'un fascicule "livres" où les notices sont classées suivant la C.D.U., d'index hebdomadaire, trimestriel, annuel classés alphabétiquement auteurs et titres et de suppléments. La <u>chronique</u> et les <u>annonces</u> informent sur le monde du livre et signalent les nouveautés ou les réimpression des éditeurs. <u>Les livres de la semaine</u>, qui précèdent les annonces font l'objet de quatre cumulatifs : *<u>Les livres du mois</u>, depuis 1921, *<u>Les livres du trimestre et du semestre</u>, depuis 1952, *<u>Les Livres de l'année</u>, depuis 1922</p>	
34	<p><u>Les livres de l'année</u>, composée d'une table méthodique, d'un répertoire des titres et de tables alphabétiques d'auteurs et d'éditeurs, contiennent, en plus des ouvrages annoncés dans l'année, des livres français non annoncés, parus en France et à l'étranger ainsi que les nouveaux périodiques et les thèses dactylographiées.</p>	
35	<p>C'est à partir d'eux que s'est constituée "<u>La Librairie française</u>". Elle est classée alphabétiquement auteurs-anonymes et titres. Elle joue le rôle de bibliographie nationale rétrospective pour la période 1930-1965. La table 1966-1975 est annoncée pour fin 1979.</p>	
36	<p>1972, voit la fusion de "La Bibliographie de la France" et de "Biblio", qui, sous la forme d'un fascicule hebdomadaire devient "<u>La Bibliographie de la France-Biblio</u>".</p>	

N°diapo	TEXTE	Durée
37	<p>Les livres de l'année-Biblio adoptent le classement pratique de Biblio et deviennent plus exhaustifs en recensant en plus les ouvrages publiés en langue française à l'étranger, les thèses de l'année, certains titres de périodiques, diverses publications souterraines. Offrant la possibilité de recherche par auteurs, par titres et par sujets, ils gagnent en commodité et rapidité de consultation.</p>	
38	<p>En 1975, "la Bibliographie de la France" paraît en deux fascicules distincts livrés sur abonnements séparés : la partie officielle, d'une part, la partie commerciale, d'autre part, mais les deux publications restent éditées par le Cercle de la librairie,</p>	
39	<p>qui depuis 1879 s'est installé dans un hôtel qu'il occupe toujours au 117, Boulevard Saint-Germain.</p> <p>Face à la crise du papier qui a augmenté considérablement les tarifs d'abonnements, le Cercle s'est avisé que les deux parties de "La Bibliographie de la France" n'intéressaient pas les mêmes lecteurs. La partie commerciale a du reste enregistré quatre fois plus d'abonnements depuis qu'elle a quitté la partie officielle.</p>	
40	<p>En 1975 également, grâce aux travaux préliminaires du B.A.B. (Bureau pour l'automatisation des bibliothèques), le fascicule hebdomadaire "livres" de la partie officielle est automatisé.</p>	

N°diapo	TEXTE	Durée
41	Le Service de "La Bibliographie de la France", qui dépend du <u>Centre bibliographique national</u> géré par la Bibliothèque nationale, a été équipé d'un "MITRA 15" et de terminaux de type machines à écrire, qui peuvent être interrogés en conversationnel.	
42	Après le tri des ouvrages en provenance du dépôt légal, les livres sont distribués entre les différents catalogueurs.	
43	Ceux-ci suivent l'I.S.B.D., s'aident des codes du format européen INTERMARC et remplissent des bordereaux de catalogage manuscrits.	
44	A partir de ces bordereaux, les dactylos effectuent sur les terminaux les enregistrements qui sortent sous forme de listings édités chaque soir.	
45	Les conservateurs les vérifient et corrigent les éventuelles erreurs. Celles-ci sont enregistrées, jusqu'à ce que la notice jugée valide soit entrée en mémoire, prête à paraître dans le fascicules "livres".	
46	Chaque ouvrage y est catalogué de première main avec la plus grande précision et fait l'objet d'une notice bibliographique.	
47	Celle-ci est précédée d'un <u>numéro d'ordre séquentiel</u> , qui inclut la date de l'année en cours. Dans chaque notice, le <u>lieu d'impression</u> est mentionné, <u>la cote de la B.N.</u> y figure en bas à droite, les <u>publications officielles</u> sont précédées d'un astérisque, et les <u>traductions</u> d'un trait ondulé.	

N° diapo	TEXTE	Durée
48	<p>L'automatisation a aussi permis la confection d'index plus complets. Désormais les index auteurs et collectivités-auteurs donnent les nom et prénom des auteurs principaux et secondaires tandis que les index titres réunissent tous les titres des ouvrages qu'ils aient un auteur ou qu'ils soient anonymes. Des numéros renvoient aux notices correspondantes de la partie "livres".</p>	
49	<p>Les suppléments, qui doivent être automatisés, sont actuellement faits manuellement. Trois d'entre eux ont disparu : les "<u>Estampes</u>" en 1968, les "<u>Thèses</u>" en 1972, "<u>Les catalogues de ventes publiques</u>" en 1974. Il en reste donc 4 rebaptisés de I à IV.</p>	
50	<p><u>Le Supplément I : Publications en série</u>, est préparé par le Centre bibliographique national, Service de "la Bibliographie de la France", supplément I, en liaison avec le C.N.E.P.S. (Centre national d'enregistrement des publications en série). Ce dernier fait les identifications des revues et leur attribue un I.S.S.N. qu'il envoie à l'éditeur. <u>Mensuel</u>, le supplément I, signale environ 6 000 titres par an. Il est classé suivant la C.D.U. Chaque fascicule hebdomadaire est suivi d'un index des titres et d'un index collectivités qui donneront l'index annuel.</p>	
51	<p><u>Le Supplément II : Publications officielles</u> recense des publications administratives : monographies, numéros spéciaux de périodiques, rapports annuels, statistiques etc... Il est <u>bimestriel</u> et recense dans un classement qui lui est propre environ 1200 notices par an. Il possède un index auteurs, un index collaborateurs (personnes physiques) fort utile pour retrouver les rapports et un index des principales collections. Ils sont cumulés pour donner l'index annuel.</p>	

N° diapo	TEXTE	Durée
52	<p><u>Le Supplément III : Musique</u>, est trimestriel et classé par genres : il recense les partitions, les ouvrages théoriques sur la musique; les disques n'y figurent pas. Il est suivi d'un index auteurs et d'un index anonymes.</p>	
53	<p><u>Le Supplément IV : Atlas, cartes et plans</u>, paraît <u>trois fois</u> par an. Il est classé par ordre alphabétique des noms de lieux. Il ne possède pas d'index.</p>	
54	<p>En raison du catalogage poussé qui nécessite de nombreuses vérifications et des dépôts souvent tardifs des éditeurs, la partie officielle et ses suppléments paraissent avec un retard qui peut aller d'un mois à un an entre la mise dans le commerce des documents et leur parution dans "La Bibliographie de la France". La Bibliothèque nationale tente actuellement de réduire ce décalage.</p>	
55	<p>La Partie officielle sert essentiellement aux bibliothécaires. Elle est une aide précieuse au <u>catalogage</u>, un moyen d'orienter les demandes de <u>prêt interbibliothèques</u>, lorsque les catalogues collectifs font défaut. En effet le lieu d'impression qu'elle mentionne dans chaque notice permet de savoir quelle bibliothèque municipale reçoit le dépôt légal d'imprimeur. Elle sert aux acquisitions de <u>documents rares</u>, de <u>publications universitaires</u>. Elle fournit en <u>jeux de fiches</u>, dans le cadre du <u>CANAC</u> (Catalogage national centralisé), les bibliothèques qui lui en font demande. Automatisée, elle peut, par la production et l'échange d'une bande magnétique, participer au <u>contrôle bibliographique universel</u>.</p>	

N°diapo	TEXTE	Durée
56	La Parution de "La Bibliographie de la France-Biblio" se fait en même temps que la mise en vitrine des livres chez les libraires.	
57	Elle se compose de trois parties : <u>Avis professionnels</u> , <u>Magazine</u> , <u>Annonces</u> précédées des " <u>Livres de la semaine</u> "	
58	Les <u>avis professionnels</u> recensent les achats et ventes de fonds, les avis d'éditeurs, qui y retiennent des titres pour leurs nouvelles publications, les interdictions du Ministère de l'Intérieur, les avis de retours des offices (très utiles aux libraires), des offres et des demandes d'emplois et d'ouvrages d'occasion.	
59	Le <u>Magazine</u> (ex-Chronique), présente diverses rubriques ayant trait au monde du livre et concernant l'édition, les bibliothèques, la librairie, les programmes de radio et de télévision qui donnent la liste des émissions traitant de livres et de littérature.	
60	Depuis janvier 1979, une grande enquête donne la parole aux directeurs littéraires qui y présentent leur métier.	
61	Sous les rubriques "Panorama de l'édition" "Quoi de neuf" on trouve d'intéressantes études dans des domaines divers, par exemple un article sur les critiques littéraires,	
62	Des nouvelles de tous les types de bibliothèques : La Bibliothèque municipale de La Part-Dieu, la future Bibliothèque nationale bis à Sablé,	
63	la Bibliothèque de la Comédie française.	

N°diapo	TEXTE	Durée
64	Le Magagazine sert à informer et à s'informer sur le monde du livre.	
65	La partie annonces, précédée de sa table méthodique " les livres de la semaine" et du sommaire des annonceurs est constituée à partir des informations communiquées par les éditeurs au Cercle de la librairie.	
66	Depuis trois ans, elle recense, en plus des ouvrages faisant l'objet d'une annonce publicitaire payante, des publications simplement signalées au Cercle par les éditeurs avec bien entendu une priorité donnée à ceux qui font une annonce.	
67	Celle-ci est facturée actuellement entre 1300 et 1600 francs pour une page, suivant que l'éditeur fournit ou non le typon. De nombreux éditeurs, dont Gallimard, n'annoncent pas leurs publications pour des raisons diverses.	
68	"Les Livres de la semaine" sont automatisés sur la base des fiches bibliographiques établies par le Cercle de la librairie, qui tente de les rendre de plus en plus complètes et précises.	
69	Chaque notice, donne tous les renseignements nécessaires à une commande : les auteurs principaux et secondaires, le titre, l'éditeur, la date, la collection, le prix. Environ 350 titres sont annoncés par semaine et repris dans les onze livres du mois et les tables trimestrielles.	

N°diapo	TEXTE	Durée
70	<p>"<u>Les Livres du mois</u>" sont classés suivant la C.D.U. avec un index des auteurs et un index des titres.</p>	
71	<p>"<u>Les Tables trimestrielles des nouveautés</u>", dans un classement auteurs, titres anonymes, reprennent toutes les notices.</p>	
72	<p>"<u>Les Livres de l'année-Biblio</u>", à cause de leur classement dictionnaire, nécessitent de réordonner toutes les notices en fin d'année ils paraissent donc avec beaucoup de retard (six mois actuellement) et coûtent cher (790 francs le volume en souscription). Pour pallier ces deux inconvénients et faciliter les recherches rétrospectives des libraires et des bibliothécaires, le Cercle édite un "<u>Répertoire annuel des nouveautés</u>" Automatisé, il reprend le classement des livres de la semaine, ce qui permet de le faire paraître dès le mois de janvier à un prix raisonnable.</p>	
73	<p>A partir de la partie annonces, des numéros spéciaux sont constitués sur différents thèmes : histoire, documents, politique / Nature, écologie, tourisme / Religions / Sciences et techniques / Jeunesse / Beaux-arts / Sciences humaines / Périodiques / collections.</p>	
74	<p>Enfin deux suppléments sont à signaler : les suppléments : "<u>Etrennes</u>"</p>	
75	<p>et "<u>Rentrée des classes</u>", qui présentent chacun, tous les livres disponibles dans leurs domaines.</p>	

N°diapo	L' A L E	Durée
76	<p>La partie <u>annonces</u> sert aux éditeurs à faire connaître leurs publications, aux libraires à faire leurs commandes, aux bibliothécaires à choisir leurs acquisitions.</p>	
77	<p>La partie officielle de "La Bibliographie de la France" et la partie commerciale "Bibliographie de la France-Biblio", ne sont donc pas exhaustives. De nombreuses publications leur échappent encore.</p>	
78	<p>Notons pour finir que la chronique du 9 mai 1979 annonce l'association pour septembre de la même année de "La Bibliographie de la France-Biblio" et du "Bulletin du livre" édité par la Société Promodis. Ces deux publications, qui faisaient un peu double emploi, vont faire paraître deux nouveaux périodiques : un hebdomadaire : "<u>Livres-Hebdo</u>", un mensuel : "<u>Livres français</u>". "<u>Livres-Hebdo</u>" sera présenté dans un format différent, la direction de la revue sera celle du "Bulletin" et la partie bibliographique sera établie par le Cercle. Chaque notice bibliographique sera suivie de quelques lignes de commentaire, apport du "Bulletin du livre".</p>	
79	<p><u>La Partie officielle</u>, toujours éditée par le Cercle de la librairie, permettra de garder à la bibliographie française courante, le nom qu'elle porte depuis 1814 : "La Bibliographie de la France".</p>	
80	<p>FIN</p>	

BIBLIOGRAPHIE

- BUZAREINGUES (Claire de). - "Bibliographie de la France : journal de l'imprimerie et de la librairie" : numéro du cent cinquantième. - Paris : Cercle de la librairie, 1961. - p. V-XXXVI
- DOUGNAC (Marie-Thérèse). - Evolution technique de la "Bibliographie de la France" : de 1939 à 1961
In : "Bulletin des bibliothèques de France", 1961, p. 510-522
- FRASSON-COCHET (Dominique). - Alhabibliographie. - Lyon : E.N.S.B., 1979
- HONORE (Suzanne). - L'Automatisation de la partie officielle de "La Bibliographie de la France"
In : Bulletin des bibliothèques de France", 1975, p. 1-5
- JOSSERAND (Pierre). - "La Bibliographie de la France" a cent cinquante ans : regard en arrière
In : "Bulletin des bibliothèques de France", 1961, p. 509-512
- MALCLES (Louise-Noëlle). - Manuel de bibliographie. - 3^e éd. rev. et mise à jour / par Andrée Lhéritier, ... - Paris : P.U.F., 1975
- MALCLES (Louise-Noëlle). - Les Sources du travail bibliographique. - Genève : E.Droz ; Paris : Minard, 1958. - 3 t. en 4 vol.

